



COMMUNE DE BAELEN  
Réf : PU 1827

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal de Baelen fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur KISTEMANN Pascal demeurant Heggen 62 à 4837 BAELEN.

Le terrain concerné est situé à 4837 BAELEN, Heggen 62 et cadastré Division 1, section A n°472D.

Le projet est de type : agrandissement d'une habitation unifamiliale

et présente les caractéristiques suivantes :

**Application des articles D.IV.40 et D.VIII.6 du CoDT : Ecart aux prescriptions du permis d'urbanisation - construction en dehors de la zone aedificandi**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Baelen, service urbanisme, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Madame ML Delière (087/76.01.21 ou urbanisme@baelen.be).

L'avis est affiché du 09 février 2018 au 28 février 2018.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14 février 2018 au 28 février 2018 au Collège communal de Baelen, datées et identifiées, incluant l'adresse postale :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
C. PLOUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FYON